



Comité unique de programmation du Pays de Brest du 24 mai 2016 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
Marc COATANÉA, conseiller régional référent	Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest
André TALARMIN, 1 ^{er} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest	Émilie CARIOU, ADESS
Frédérique BONNARD-LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole	Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère
Françoise BRIAND, Vice-Présidente de la CC du Pays de Lesneven-Côte des Légendes	Jean-Claude LEBRETON, CFE-CGC
Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers	Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée
Jean LE VIOL, Vice-Président de CC de l'Aulne Maritime	Hervé QUINQUIS, personne qualifiée

Excusés

Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise
 Daniel MOYSAN, Président de la CC de la Presqu'île de Crozon
 Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Landerneau - Daoulas
 Evelyne LUCAS, Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Brest
 Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture du Finistère
 Jean-Yves PIRIOU, Eau et rivières
 Yvon TROADEC, Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

Membres avec voix consultative :

<u>Présents</u>	<u>Excusée</u>
Gaëlle VIGOUROUX, conseillère régionale	Laurence FORTIN, conseillère régionale
Renée THOMAIDIS, conseillère régionale	
Didier LE GAC, conseiller départemental	

Techniciens :

Kristen LE GARS, conseil régional

Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Anne-Claire GUILLOU, Conseil départemental

Vérification du Quorum

Le double quorum est atteint :

6 membres du collège privés et 6 membres du collège élus sont présents (Marc COATANÉA ne prend pas part au vote sur les projets ITI FEDER).

Thierry CANN informe les membres du CUP du courrier de Le Maire de Trégarantec au sujet du projet de construction d'une maison des associations. Présenté au CUP du 30 juin, il avait fait l'objet d'un avis favorable pour un montant de 42 716 €. Au regard des projections budgétaires de la commune, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Crédits régionaux :

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits régionaux 2014-2016 (dotation)	Crédits restant à mobiliser suite aux précédents CUP	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Axe priorités de développement	10 275 740 €	6 794 639 €		6 322 581 €
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	3 150 000 €	2 888 785 €	376 566 €	2 512 219 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	2 800 000 €	1 810 062 €	38 487 €	1 771 575 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	4 325 740 €	2 095 792 €	57 005 €	2 038 787 €
Axe services collectifs essentiels	2 568 935 €	1 743 119 €	152 647 €	1 590 472 €
TOTAL DOTATION	12 844 675 €	8 537 758 €	624 705 €	7 913 053 €

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

ITI FEDER :

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposés et restant à proposer en CUP

	Crédits FEDER ITI Pays 2014- 2020 (dotation)	Montant mobilisé suite aux précédents CUP	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	0€	64 000 €	107 429 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	139 540 €€	0 €	152 668 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	825 394 €	0€	0 €	825 394 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	183 333 €	0€	0 €	183 333 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	139 540 €	64 000 €	1 268 824 €

En cas de sélection du projet, il appartiendra au porteur de projet de constituer un dossier complet de demande de subvention sur l'extranet au lien suivant :

<https://extranets.region-bretagne.fr/Portail-Aides/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-CONNEXION>

La demande sera alors instruite par la région afin de vérifier la cohérence du dossier avec les critères de sélection du programme opérationnel régional du FEDER, et dans le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne. En cas d'instruction favorable, la demande de financement sera soumise à la décision de la Commission Régionale de Programmation Européenne (CRPE).

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
SOLUTIC 2016-2017 - Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Brest	Action 1.2.1 Favoriser le développement des pratiques et culture numériques	Avis favorable à l'unanimité avec réserve	ITI FEDER : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 128 000 € soit un montant prévisionnel de 64 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Actions de communication de la destination Brest terres océanes - GIP Brest terres océanes	1.3 - Soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées	Avis favorable à l'unanimité	Région : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 146 000 € soit un montant prévisionnel de 73 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Développement du domaine de Menez Meur - Parc Naturel Régional d'Armorique	1.2 - Soutien aux services et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité	Région : 100 000 € sur une dépense prévisionnelle de 1 283 637 € (soutien régional hors contrat de partenariat : 436 437 €)	Subvention du Département sollicitée
Construction d'un accueil périscolaire et d'une salle d'activité - Commune de Landerneau	Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 749 122 € soit un montant prévisionnel de 74 912 €	Subvention du département sollicitée : 10% plafonnée à 60 000 €

Construction d'un local SNSM - Commune de Plouguerneau	2.1 - Créer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes	Avis favorable à la majorité 1 abstention	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 50 000€ soit un montant prévisionnel de 10 000 €	Subvention du Département inscrite au budget mais non sollicitée
Étude d'accès à la mer pour les activités de production sur le Pays de Brest - Investir En Finistère	2.2 - Renforcer la valorisation et la promotion des produits et métiers de la mer dont la pêche, la conchyliculture et la filière algues	Avis favorable à l'unanimité	Région : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 56 974 € soit un montant prévisionnel de 28 487 €	Subvention du Département non sollicitée
Réhabilitation - Valorisation du patrimoine goémonier de Lédénez - Ile de Molène	1.2 - Soutien aux services et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 137 000 € soit un montant prévisionnel de 13 700 € (soutien régional hors contrat de partenariat 40 %)	Subvention du Département sollicitée
Réhabilitation du terrain de grand jeu au stade Francis Le Blé - Ville de Brest	1.1 - Soutien aux équipements structurants du pôle métropolitain du Pays de Brest	Avis favorable à la majorité avec réserves 2 abstentions	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 949 334 € soit un montant prévisionnel de 189 866 €	Subvention du département non sollicitée
Extension et réaménagement de la maison de l'enfance et de l'ALSH - Commune de Lannilis	Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 777 350 € soit un montant prévisionnel de 77 735 €	Subvention du département sollicitée : 60 000 €

Étude de revitalisation du centre bourg - Commune de Rosnoen	3.4 - Accompagner et soutenir les projets d'aménagements urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 30 000 € soit un montant prévisionnel de 6 000 €	Subvention du département sollicitée inscrite en CP de juillet
Aménagement du bourg - Commune de Hanvec	3.4 - Accompagner et soutenir les projets d'aménagements urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 255 025 € soit un montant prévisionnel de 51 005 €	

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.

André TALARMIN
1^{er} Vice -Président du Pays Brest

Marc COATANÉA
Conseiller régional référent